

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 350 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX

En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 003	743	944	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
1 003	743	920	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
589	436	391	dont : Impôts Locaux	58,68	42,52
-32	-23	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
22	16	60	Autres impôts et taxes	2,14	6,47
222	165	158	Dotation globale de fonctionnement	22,16	17,22
71	52	82	Autres dotations et participations	7,06	8,89
0	0	3	dont : FCTVA	0,00	0,37
73	54	77	Produits des services et du domaine	7,23	8,32
909	674	774	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
902	668	738	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
458	339	329	dont : Charges de personnel	50,79	44,61
301	223	255	Achats et charges externes	33,43	34,62
19	14	14	Charges financières	2,15	1,92
40	29	46	Contingents	4,38	6,25
22	17	29	Subventions versées	2,47	3,88
94	70	171	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
			OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
372	275	448	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	59	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	13,08
236	174	121	Subventions reçues	63,38	26,91
21	15	11	Taxe d'aménagement	5,57	2,44
51	38	44	FCTVA	13,71	9,71
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
237	176	486	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
162	120	389	dont : Dépenses d'équipement	68,24	80,11
71	53	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	30,03	15,05
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,00
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-134	-100	38	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-134	-100	38	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 350 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

228	169	133	Résultat d'ensemble = R - E		
AUTOFINANCEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
121	90	196	Excédent brut de fonctionnement	12,07	21,29
101	75	182	Capacité d'autofinancement = CAF	10,11	19,83
30	22	109	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	3,01	11,88
ENDETTEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
863	639	560	Encours total de la dette au 31 décembre N	86,00	60,88
861	638	546	Encours des dettes bancaires et assimilées	85,79	74,06
861	638	546	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	85,79	59,35
91	67	87	Annuité de la dette	9,03	9,44
284	210	557	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 350 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE**Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations**

Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
178	132	215	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	0		
1 171	867	1 110	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
37	27	75	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0

Les taux et les produits de la fiscalité directe locale

Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)
27	20	30	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	14,97	14,13
491	363	393	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	41,92	35,43
40	30	-64	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-
531	393	329	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-
1	1	33	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-
30	22	33	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	80,67	43,97
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-

Les produits des impôts de répartition et les fractions de TVA

Produits des impôts de répartition			Taxe		
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-
Fractions de TVA			Taxe		
0	0	0	Fractions de TVA (montant net N)	-	-